

Solution de branche pour la sécurité au travail et la protection de la santé Swico



La mise en œuvre de la solution de branche Swico permet d'assurer la protection des employés. L'entreprise satisfait ainsi aux dispositions légales de la directive CFST 6508 et, par conséquent, également à celles du droit du travail et de l'OPA (Ordonnance sur la prévention des accidents) en matière de sécurité au travail et de protection santé. La solution de branche Swico est [certifiée CFST](#) par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST n°38). Les entreprises qui mettent en œuvre dans son intégralité une solution de branche autorisée et certifiée par la CFST se voient confirmer qu'elles satisfont bien aux obligations réglementaires en matière de sécurité au travail. Cette certification est par conséquent l'indicateur de qualité le plus important d'une solution de branche et de ses entreprises affiliées.

Frais d'initialisation (à l'adhésion) Mise en place de la plateforme online Compris dans les frais d'initialisation :	Nombre d'employés		< 15	16-50	51-100	> 100
	<ul style="list-style-type: none"> Formation de base RST_RC Séminaire intensif Direction et cadres 	Membres Swico:	sans dangers particuliers	1500.00	2100.00	2700.00
avec dangers particuliers			2100.00	3150.00	4100.00	5100.00
Non-membres de l'association :		sans dangers particuliers	3500.00	4100.00	4700.00	5400.00
		avec dangers particuliers	4100.00	5150.00	6100.00	7100.00

Redevance (annuelle dès la deuxième année) Compris dans la redevance:	Nombre d'employés		< 15	16-50	51-100	> 100
	<ul style="list-style-type: none"> Formation continue annuelle (Echange d'expérience) Conseil par téléphone / e-mail 	Membres Swico:	sans dangers particuliers	600.00	700.00	900.00
avec dangers particuliers			900.00	1050.00	1350.00	1800.00
Non membres de l'association :		sans dangers particuliers	1350.00	1450.00	1650.00	1950.00
		avec dangers particuliers	1650.00	1800.00	2100.00	2550.00

Autres services Payant:	Services		Mandats mise en œuvre des 10 points MSST	
	<ul style="list-style-type: none"> Nouveau RST_RC (Cours de base) Nouveau membre de Direction (Séminaire intensif) Formation aux risques psychosociaux d'une personne de confiance interne Formation aux connaissances de base premiers secours Soutien sur site Mandat auprès de l'entreprise Service de médiation externe (cf. verso) 	Formation de base nouveau RST_RC	500.00	Implémentation du système par heure *
Séminaire intensif nouveau membre de Direction et/ou cadre		250.00	Implémentation du système par jour	1200.00
Formation personne de confiance interne aux risques psychosociaux (RPS)		590.00	Formation Direction et cadres, 3-5 personnes	375.00
Formation aux connaissances de base premiers secours		370.00	Formation initiale collaborateurs (groupes de 6-8 pers.), env. 1,5 heures par groupe	225.00
Support sur site 2h		300.00	Formation régulière nouveaux entrants si nécessaire, env. 1,5 heures	225.00
Support à la mise en œuvre des 10 points de la MSST (1 jour)		1200.00	Contrôle annuel, point mise en œuvre (taux horaire)	150.00
			Préparation contrôle MSST Inspection du Travail (taux horaire)	150.00

Tous les prix sont en CHF hors TVA.

*Par expérience env. 10 jours de travail pour l'implémentation dans l'entreprise

Risques psychosociaux : Service de médiation externe

Dans le cadre de la solution de branche Swico, en collaboration avec AEH SA, Centre pour la médecine du travail, l'ergonomie et l'hygiène

<u>Taille d'entreprise</u> Coûts annuels	Nombre d'employés	< 15	16-50	51-100	> 100
	Membres Swico:	300.00	650.00	1200.00	14.00 /collaborateur
	Non-membres de l'association:	330.00	860.00	1650.00	20.00 / collaborateur
<u>Description de la prestation</u>	<ul style="list-style-type: none"> Fiche d'information (modèle de texte) pour l'information des collaborateurs (indications, déroulement, numéro de téléphone du service de médiation externe) Conseil aux collaborateurs lors de risques psychosociaux liés au travail, tels la violation de l'intégrité personnelle ou les signes d'épuisement (cf. Indications) au service de médiation externe 				
<u>Indications</u>	<ul style="list-style-type: none"> Soupçon de mobbing ou de harcèlement sexuel Discrimination, violence Conflits avec des supérieurs hiérarchiques Signes d'épuisement psychique Burnout 				
<u>Prestations de service en option</u> Formation RH	<ul style="list-style-type: none"> AEH apporte un soutien lors de la mise en œuvre du processus d'entreprise et si nécessaire, se charge également de la formation du personnel RH : 1/2 journée de formation sur le sujet avec présentation des bases théoriques et des conseils pratiques CHF HT 1300.00 				

Informations additionnelles au sujet de la solution de branche sur : <https://www.swico.ch/fr/securite-au-travail/>

En cas de questions ou si vous souhaitez un conseil personnalisé sur site, merci de vous adresser à Mme Anita Müller, Chargée de Sécurité CFST, au +41 44 446 90 88, anita.mueller@swico.ch